CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

CLUB AVANTAGES DU BNEI

Plateforme commercialisée par France Avantages — Exploitée par HelloCSE

Version du 11 novembre 2026

PRÉAMBULE

Le Club Avantages du BNEI est un service commercialisé par la société France Avantages, dans le cadre d'un partenariat avec le Bureau National des Élèves Ingénieurs (BNEI).

Il permet aux étudiants éligibles ayant souscrit un abonnement d'accéder à une plateforme numérique proposant des réductions commerciales, des offres préférentielles, des codes promotionnels, des cartes cadeaux, des bons d'achat, des prestations de billetterie et d'autres avantages.

L'exploitation technique et fonctionnelle de la plateforme et de sa place de marché est assurée par HelloCSE, dans les conditions convenues avec France Avantages.

Les présentes Conditions générales d'utilisation, ci-après « CGU », définissent les modalités d'accès et d'utilisation du Club Avantages du BNEI, les droits et obligations des utilisateurs ainsi que les rôles respectifs des intervenants.

Elles sont distinctes :

- Des Conditions générales de vente (CGV) de France Avantages, relatives à la commercialisation de l'abonnement.
- Des conditions générales et particulières de vente de HelloCSE, applicables aux achats pour lesquels HelloCSE intervient comme vendeur.
- Des conditions applicables aux transactions directement conclues auprès d'enseignes ou de fournisseurs partenaires.

Les présentes CGU doivent être portées à la connaissance de l'utilisateur avant leur acceptation.

1. ARTICLE 1 — DÉFINITIONS

France Avantages : société commercialisant l'abonnement donnant accès au Club Avantages du BNEI et assurant la gestion de cette relation contractuelle.

HelloCSE : société assurant l'exploitation de la plateforme et de la place de marché, ainsi que la vente, la facturation et le service après-vente des produits relevant de ses propres ventes.

BNEI : Bureau National des Élèves Ingénieurs, partenaire institutionnel du dispositif.

Plateforme : environnement numérique donnant accès aux fonctionnalités et offres du Club Avantages du BNEI.

Service : ensemble des fonctionnalités et avantages accessibles aux abonnés dans le cadre du Club Avantages du BNEI.

Utilisateur : personne physique accédant à la plateforme, qu'elle soit ou non titulaire d'un abonnement actif.

Abonné : utilisateur disposant d'un abonnement au Club Avantages du BNEI en cours de validité.

Compte utilisateur : espace personnel permettant l'accès aux fonctionnalités du service au moyen d'identifiants.

Partenaire commercial : enseigne ou fournisseur proposant un avantage ou une prestation sur la plateforme.

Prestation directe : produit ou service commandé et payé directement par l'utilisateur auprès du fournisseur concerné.

Prestation indirecte : produit ou service commandé et payé sur la place de marché exploitée par HelloCSE, dans les conditions de vente applicables.

CGV France Avantages : conditions contractuelles régissant notamment l'abonnement, son paiement, son renouvellement, sa rétractation, sa résiliation et son remboursement.

2. ARTICLE 2 — IDENTIFICATION ET RÔLE DES INTERVENANTS

2.1. France Avantages

Le Club Avantages du BNEI est commercialisé par :

FRANCE AVANTAGES

Société par actions simplifiée (SAS)

Siège social : 32 rue Louis Marie DE LESCURE – 49300 Cholet

SIREN : 793 297 649

RCS : Angers

Téléphone : 06 86 50 52 14

Courriel : club-avantages@bnei.fr

France Avantages assure :

- La commercialisation des abonnements au Club Avantages du BNEI.
- L'encaissement du prix des abonnements, directement ou par l'intermédiaire de son prestataire de paiement.
- La gestion des contrats d'abonnement.

- Le traitement des rétractations et résiliations relatives aux abonnements.
- Les remboursements relevant des abonnements.
- La coordination avec HelloCSE lorsque les difficultés rencontrées concernent l'accès au service commercialisé.

France Avantages demeure responsable des obligations légales et contractuelles qui lui incombent à l'égard de ses abonnés.

2.2. HelloCSE

HelloCSE assure l'exploitation technique et fonctionnelle de la plateforme et de la place de marché.

Elle intervient notamment pour :

- La mise à disposition des fonctionnalités techniques.
- La gestion opérationnelle des accès à la plateforme.
- La maintenance et l'assistance technique.
- La présentation et la gestion opérationnelle des offres.
- La vente et la facturation des cartes cadeaux, des billets et des autres produits qu'elle commercialise.
- Le traitement des commandes et le service après-vente de ses ventes.
- Le traitement des données relatives aux achats réalisés sur sa place de marché, conformément à ses obligations propres.

HelloCSE dispose de ses propres Conditions générales de vente et d'utilisation, accessibles à l'adresse :

https://www.hellocse.fr/conditions-generales

Les dispositions de ces conditions applicables aux utilisateurs et aux achats leur sont communiquées dans les conditions requises par la réglementation.

2.3. Le BNEI

Le Bureau National des Élèves Ingénieurs intervient en qualité de partenaire institutionnel du Club Avantages du BNEI.

Il participe à la promotion du service auprès des étudiants, des bureaux des élèves et des associations étudiantes.

Sauf engagement exprès distinct, le BNEI n'intervient pas comme vendeur des abonnements, exploitant technique de la plateforme ou vendeur des prestations proposées sur la place de marché.

2.4. Les fournisseurs et enseignes partenaires

Les enseignes et fournisseurs partenaires proposent leurs produits, services et avantages dans les conditions propres à leurs offres.

Chaque intervenant demeure responsable des obligations qui lui incombent en vertu de la loi et de ses engagements contractuels.

3. ARTICLE 3 — OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes CGU régissent l'accès et l'utilisation de la plateforme Club Avantages du BNEI.

Elles encadrent notamment :

- La création et l'utilisation des comptes.
- Les conditions d'accès aux fonctionnalités.
- La consultation et l'utilisation des offres.
- Les règles relatives aux réductions et codes promotionnels.
- L'accès à la place de marché.
- La sécurité des comptes.
- La prévention des fraudes.
- La suspension ou la suppression des accès.
- Les responsabilités relatives à l'utilisation de la plateforme.
- Les règles concernant les données personnelles.

Les présentes CGU ne régissent pas directement les modalités financières de l'abonnement ni les conditions des ventes distinctes réalisées sur la place de marché.

En cas de contradiction concernant la vente de l'abonnement, les CGV de France Avantages prévalent, sous réserve des dispositions légales impératives.

Les conditions particulières des ventes réalisées auprès de HelloCSE ou de partenaires commerciaux s'appliquent aux opérations concernées, lorsqu'elles ont été valablement communiquées et acceptées si nécessaire.

4. ARTICLE 4 — CONDITIONS D'ACCÈS ET D'ÉLIGIBILITÉ

4.1. Public bénéficiaire

Le Club Avantages du BNEI est destiné aux étudiants, sans restriction liée à leur établissement d'enseignement ou à l'adhésion de leur association étudiante au BNEI, sous réserve des conditions de l'offre souscrite.

4.2. Déclaration de la qualité d'étudiant

L'éligibilité au Club Avantages du BNEI repose sur une déclaration de l'utilisateur attestant de sa qualité d'étudiant au moment de la souscription.

Aucun justificatif de scolarité n'est systématiquement exigé.

L'utilisateur s'engage à effectuer une déclaration sincère et exacte.

En cas d'indices objectifs de fraude, France Avantages peut procéder à des vérifications ponctuelles, raisonnables et proportionnées.

Les informations demandées à cette occasion doivent être limitées à ce qui est nécessaire et traitées conformément à la réglementation relative aux données personnelles.

4.3. Capacité juridique

L'utilisateur doit disposer de la capacité juridique nécessaire pour souscrire l'abonnement et réaliser les achats envisagés.

Les opérations effectuées par des mineurs restent soumises aux dispositions légales relatives à leur capacité juridique et, lorsque nécessaire, à l'autorisation de leurs représentants légaux.

4.4. Conditions techniques

L'accès à la plateforme nécessite un équipement compatible, une connexion Internet et les outils d'authentification éventuellement requis.

L'utilisateur supporte ses frais personnels de connexion et d'équipement.

5. ARTICLE 5 — CRÉATION ET GESTION DU COMPTE UTILISATEUR

5.1. Création

L'accès aux fonctionnalités réservées aux abonnés nécessite la création ou l'activation d'un compte personnel.

L'utilisateur fournit les informations nécessaires à son identification et au fonctionnement du service.

Il s'engage à fournir des informations exactes et à les maintenir à jour.

5.2. Acceptation des CGU

L'utilisateur est invité à prendre connaissance des présentes CGU avant d'en confirmer l'acceptation au moyen d'un dispositif adapté.

La date, la version des CGU et les éléments nécessaires à la preuve de leur acceptation peuvent être conservés conformément à la réglementation applicable.

5.3. Identifiants

Les identifiants sont personnels et confidentiels.

L'utilisateur s'engage à prendre les précautions raisonnables nécessaires afin d'en préserver la sécurité.

Il s'interdit notamment de permettre volontairement à une personne non autorisée d'utiliser son compte.

5.4. Perte ou utilisation frauduleuse

En cas de perte, de vol ou de suspicion de compromission des identifiants, l'utilisateur doit en informer rapidement l'assistance technique HelloCSE ou France Avantages.

Les mesures de sécurisation nécessaires peuvent comprendre une modification des identifiants ou une suspension temporaire de l'accès.

5.5. Responsabilité

L'utilisateur est responsable de ses propres actes et des usages qui lui sont légalement imputables.

Il ne peut être automatiquement tenu responsable de tout usage frauduleux de son compte par un tiers, indépendamment des circonstances.

6. ARTICLE 6 — CARACTÈRE PERSONNEL DE L'ABONNEMENT

L'abonnement au Club Avantages du BNEI est personnel et nominatif, sauf disposition particulière contraire.

Il permet à son titulaire d'accéder aux fonctionnalités et avantages correspondant à l'offre souscrite.

L'utilisateur ne peut notamment pas :

- Revendre son accès à la plateforme.
- Céder son abonnement sans autorisation.
- Communiquer volontairement ses identifiants à une personne non autorisée.
- Créer plusieurs comptes pour contourner les limites d'utilisation.
- Revendre des codes ou avantages réservés à un usage personnel.

Les cartes cadeaux, billets et autres prestations expressément transférables peuvent toutefois être offerts ou utilisés par des tiers conformément aux conditions applicables à ces produits.

7. ARTICLE 7 — DESCRIPTION DES SERVICES ET AVANTAGES

7.1. Services proposés

Selon le catalogue disponible, le Club Avantages du BNEI peut proposer notamment :

- Des réductions commerciales.
- Des codes promotionnels.
- Des offres réservées aux abonnés.
- Des cartes cadeaux et bons d'achat.
- Des billets de cinéma.
- Des billets de spectacles et d'événements.
- Des entrées de parcs d'attractions.
- Des prestations sportives, culturelles et de loisirs.
- Des offres d'enseignes nationales et locales.

- D'autres avantages proposés par les partenaires.

7.2. Informations relatives aux offres

Les caractéristiques essentielles et conditions particulières des offres sont présentées à l'utilisateur.

Selon la nature de l'avantage, elles peuvent comprendre le prix, le montant de la réduction, les établissements participants, les dates de validité, les exclusions et les modalités d'utilisation.

7.3. Évolution du catalogue

Le catalogue est susceptible d'évoluer en fonction des accords commerciaux, des disponibilités et des conditions définies par les fournisseurs.

Des offres peuvent être ajoutées, modifiées, suspendues ou retirées.

Les modifications affectant substantiellement les caractéristiques contractuellement promises du service restent soumises aux droits des abonnés prévus par les CGV et les dispositions légales applicables.

7.4. Économies

Les économies réalisées dépendent des achats effectués par chaque abonné et des offres effectivement utilisées.

Sauf engagement commercial exprès, aucun montant minimal d'économie individuelle n'est garanti.

8. ARTICLE 8 — RÉDUCTIONS ET CODES PROMOTIONNELS

8.1. Modalités

Les réductions et codes promotionnels sont soumis aux conditions particulières des offres correspondantes.

Ces conditions peuvent prévoir des restrictions relatives :

- Aux produits éligibles.
- Aux dates d'utilisation.
- Aux magasins participants.
- Aux montants minimaux d'achat.
- Au nombre d'utilisations.
- À la possibilité de cumuler plusieurs avantages.

8.2. Codes personnels

Certains codes peuvent être attribués nominativement, être uniques ou être limités à une seule utilisation.

Lorsque de telles restrictions sont indiquées, l'utilisateur doit les respecter.

8.3. Non-cumul

Les réductions ne sont cumulables avec d'autres promotions que lorsque l'offre concernée le prévoit.

8.4. Dysfonctionnements

Lorsqu'un code ne fonctionne pas conformément aux conditions annoncées, l'utilisateur peut contacter l'assistance HelloCSE.

La difficulté est traitée selon les obligations du professionnel concerné, sans préjudice des droits légaux de l'utilisateur.

9. ARTICLE 9 — PLACE DE MARCHÉ HELLOCSE

9.1. Principe

La place de marché exploitée par HelloCSE permet aux abonnés de consulter et d'acheter des produits ou services auprès de HelloCSE ou de fournisseurs partenaires.

Les achats effectués sur la place de marché sont distincts de l'abonnement commercialisé par France Avantages.

9.2. Prestations directes

Certaines prestations sont directement commandées et payées auprès des fournisseurs concernés.

Dans ce cas, la vente est conclue entre l'utilisateur et le fournisseur.

Les conditions de vente de ce fournisseur s'appliquent, sous réserve de leur communication et de leur acceptation dans les conditions légales.

9.3. Prestations indirectes

Les prestations indirectes sont commandées sur la place de marché exploitée par HelloCSE.

Lorsque HelloCSE est identifié comme vendeur, elle assure la vente, la facturation, le traitement des commandes et le service après-vente correspondants.

9.4. Facturation

Les achats de cartes cadeaux, de billetterie et d'autres produits vendus par HelloCSE sont facturés directement par HelloCSE aux utilisateurs.

France Avantages n'encaisse pas le prix de ces achats et n'intervient pas dans leur facturation.

9.5. Conditions contractuelles

Avant la validation d'une commande, l'utilisateur prend connaissance des informations contractuelles applicables à l'achat, notamment l'identité du vendeur, le prix, les conditions de délivrance et les éventuelles conditions de rétractation ou d'annulation.

Les conditions de vente de HelloCSE ou du fournisseur concerné s'appliquent à l'opération.

9.6. Responsabilités

France Avantages n'est pas automatiquement partie aux contrats de vente conclus entre les utilisateurs et HelloCSE ou les fournisseurs partenaires.

Elle demeure néanmoins responsable de ses propres obligations contractuelles et légales relatives à l'abonnement commercialisé.

10.ARTICLE 10 — CARTES CADEAUX ET BONS D'ACHAT

10.1. Commercialisation

Les cartes cadeaux et bons d'achat proposés sur la place de marché sont commercialisés et facturés par HelloCSE ou par le vendeur explicitement identifié lors de l'achat.

10.2. Conditions d'utilisation

Chaque carte cadeau ou bon d'achat est soumis aux conditions particulières de son émetteur.

Celles-ci peuvent notamment déterminer :

- Sa durée de validité.
- Les enseignes et établissements participants.
- Les exclusions éventuelles.
- Les modalités d'utilisation.
- Les conditions de cumul.
- Les possibilités d'utilisation partielle.
- Les modalités de consultation du solde.

10.3. Délivrance

Les produits peuvent être remis au format physique ou dématérialisé, selon les modalités présentées lors de l'achat.

Les délais et modes de délivrance sont précisés avant la validation de la commande.

10.4. Utilisation

L'utilisateur doit respecter les conditions applicables à chaque carte cadeau ou bon d'achat.

En cas de refus ou de dysfonctionnement, il peut contacter le service client HelloCSE.

10.5. Perte ou vol

Les conséquences de la perte, du vol ou de l'utilisation non autorisée d'un titre dépendent des caractéristiques de celui-ci, des conditions du vendeur et des dispositions légales applicables.

10.6. Rétractation, échange et remboursement

Les conditions de rétractation, d'échange, d'annulation et de remboursement sont déterminées par le contrat de vente concerné et la réglementation applicable.

Le seul caractère dématérialisé d'un produit ou son envoi par courrier électronique n'exclut pas automatiquement le droit de rétractation.

11.ARTICLE 11 — BILLETTERIE ET ACTIVITÉS DE LOISIRS

11.1. Prestations

La plateforme peut proposer des billets de cinéma, de spectacles, de concerts, d'événements sportifs, de parcs d'attractions et d'autres activités de loisirs.

11.2. Conditions particulières

Chaque billet ou prestation est soumis aux conditions applicables du vendeur, de l'organisateur ou de l'établissement concerné.

Celles-ci peuvent notamment préciser les horaires, les dates, les modalités de réservation et les conditions d'accès.

11.3. Prestations datées

Certaines prestations de loisirs fournies à une date ou pendant une période déterminée peuvent relever des exceptions légales au droit de rétractation.

L'utilisateur en est informé avant la conclusion de la vente, dans les conditions prévues par la loi.

11.4. Modification ou annulation

En cas de report, de modification ou d'annulation d'un événement, les droits de l'acheteur sont déterminés par les dispositions légales applicables et les engagements contractuels du vendeur et de l'organisateur.

11.5. Réclamations

Les demandes relatives aux achats effectués auprès de HelloCSE sont prises en charge par son service après-vente.

12.ARTICLE 12 — ASSISTANCE TECHNIQUE ET SERVICE APRÈS-VENTE

12.1. Assistance HelloCSE

HelloCSE assure directement l'assistance technique des utilisateurs du Club Avantages du BNEI.

Les utilisateurs peuvent la contacter pour les difficultés relatives :

- À l'accès à la plateforme.
- Aux fonctionnalités techniques.
- Aux identifiants de connexion.
- Aux codes promotionnels.
- Aux commandes de produits vendus par HelloCSE.
- À la délivrance des cartes cadeaux et billets.
- Aux réclamations et demandes de remboursement concernant ses ventes.

12.2. Coordonnées

Service d'assistance HelloCSE

Téléphone : 04 78 41 41 00

Horaires indiqués dans les conditions HelloCSE :

- Du lundi au vendredi : de 9 h à 18 h.
- Le samedi : de 10 h à 17 h.

Courriel de service client : service-client@hellocse.fr

Ces coordonnées et horaires sont susceptibles d'évolution selon les informations communiquées par HelloCSE.

12.3. Service client France Avantages

Les demandes relatives à l'abonnement sont adressées à : **club-avantages@bnei.fr**

France Avantages traite notamment les demandes concernant la souscription, le paiement de l'abonnement, la rétractation, le renouvellement, la résiliation et les remboursements correspondants.

12.4. Coordination

Lorsqu'une demande relève d'un autre intervenant, l'utilisateur peut être orienté vers le service compétent.

Cette orientation ne prive pas l'utilisateur de ses droits à l'égard de son cocontractant.

13.ARTICLE 13 — OBLIGATIONS DES UTILISATEURS

L'utilisateur s'engage à utiliser la plateforme conformément à sa destination et aux lois applicables.

Sont notamment interdits :

1. L'usurpation d'identité.
2. La fourniture volontaire de fausses informations d'éligibilité.
3. La création de comptes fictifs pour multiplier les avantages.
4. La revente non autorisée de codes personnels.
5. Le partage frauduleux d'identifiants.
6. Le détournement des avantages.
7. L'accès non autorisé aux systèmes informatiques.
8. Le contournement des dispositifs de sécurité.
9. L'extraction massive et non autorisée des données.
10. La diffusion de logiciels malveillants.
11. Toute utilisation susceptible de perturber intentionnellement le service.
12. L'exploitation commerciale non autorisée des contenus protégés.

Ces interdictions s'appliquent sans préjudice des droits et exceptions reconnus par la loi.

14. ARTICLE 14 — PRÉVENTION DES FRAUDES ET SUSPENSION DES ACCÈS

14.1. Prévention

France Avantages et HelloCSE peuvent mettre en œuvre, dans leurs domaines respectifs d'intervention, des mesures de sécurité et de prévention des fraudes.

14.2. Motifs de suspension

L'accès à un compte peut être temporairement suspendu ou restreint en cas de :

- Fraude établie.
- Utilisation illicite.
- Atteinte à la sécurité.
- Violation grave ou répétée des présentes CGU.
- Risque technique nécessitant une intervention immédiate.

14.3. Proportionnalité

Les mesures de restriction doivent être adaptées à la gravité des faits et à la protection du service.

Lorsque la situation le permet, l'utilisateur est informé des motifs de la mesure et peut présenter ses observations.

14.4. Urgence

Une suspension immédiate peut être mise en œuvre en cas de fraude en cours ou de risque sérieux pour la sécurité de la plateforme.

14.5. Réexamen

L'utilisateur peut demander le réexamen de la mesure auprès du professionnel concerné.

14.6. Conséquences financières

La suspension ou la suppression d'un compte n'entraîne pas automatiquement la perte de l'intégralité du prix de l'abonnement.

Ses conséquences sont déterminées conformément aux CGV et aux dispositions légales applicables.

15.ARTICLE 15 — DISPONIBILITÉ ET MAINTENANCE

15.1. Accès

La plateforme a vocation à être accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, sous réserve des opérations de maintenance et des éventuels incidents techniques.

15.2. Maintenance

La maintenance technique est assurée par HelloCSE, dans les conditions prévues par ses engagements contractuels.

Des interruptions temporaires peuvent être nécessaires pour assurer la sécurité, la correction d'anomalies ou l'évolution des fonctionnalités.

15.3. Information des utilisateurs

Lorsque cela est raisonnablement possible, les interruptions programmées significatives font l'objet d'une information préalable.

15.4. Dysfonctionnements

Les anomalies techniques peuvent être signalées directement à HelloCSE.

France Avantages reste tenue de ses obligations légales et contractuelles relatives à la fourniture du service d'abonnement.

15.5. Droits des utilisateurs

Les présentes dispositions ne font pas obstacle aux recours et garanties légales applicables en cas de défaut de fourniture ou de conformité d'un service numérique.

16.ARTICLE 16 — RESPONSABILITÉS DES INTERVENANTS

16.1. France Avantages

France Avantages répond des obligations qui lui incombent au titre de la commercialisation et de la gestion des abonnements.

Elle assure notamment le traitement des demandes relatives au contrat d'abonnement.

Le recours à HelloCSE pour l'exploitation technique de la plateforme ne constitue pas une exonération générale de responsabilité envers ses abonnés.

16.2. HelloCSE

HelloCSE assure l'exploitation technique de la plateforme, la vente et la facturation des produits qu'elle commercialise ainsi que le service après-vente correspondant.

Elle répond des obligations légales et contractuelles qui lui incombent au titre de ses propres prestations et ventes.

16.3. Fournisseurs partenaires

Les fournisseurs et enseignes partenaires répondent des engagements qui leur incombent en qualité de vendeurs ou de prestataires.

16.4. BNEI

Le BNEI intervient en qualité de partenaire institutionnel.

Sauf engagement spécifique, il n'assure ni la vente des abonnements ni l'exploitation technique ou commerciale de la place de marché.

16.5. Protection des droits

Aucune disposition des présentes CGU ne saurait exclure ou limiter une responsabilité qui ne peut légalement l'être, ni supprimer les garanties ou droits impératifs reconnus aux consommateurs.

17.ARTICLE 17 — PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

17.1. Principes généraux

Les données personnelles sont traitées conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, dit Règlement général sur la protection des données (RGPD), et à la législation française applicable.

17.2. Traitements réalisés par France Avantages

France Avantages intervient en qualité de responsable de traitement pour les opérations dont elle détermine les finalités et les moyens essentiels.

Ces traitements concernent notamment :

- La gestion de la souscription.
- L'identification des abonnés.
- La gestion et le suivi de l'abonnement.
- La gestion des paiements associés.
- Le traitement des demandes de rétractation.
- Le traitement des résiliations et remboursements.

- La gestion des réclamations relatives aux abonnements.
- Le respect de ses obligations légales.

17.3. Traitements relatifs à la place de marché HelloCSE

HelloCSE assure la vente, la facturation et le traitement opérationnel des achats réalisés sur sa place de marché.

France Avantages n'intervient pas dans ces transactions et ne traite pas les données personnelles relatives aux commandes de cartes cadeaux, de billetterie ou d'autres produits achetés auprès de HelloCSE.

Les traitements correspondants sont réalisés par HelloCSE conformément à ses obligations et à sa politique de confidentialité.

La qualification juridique de HelloCSE au regard du RGPD dépend des finalités et moyens qu'elle détermine effectivement pour chaque traitement.

17.4. Traitements techniques

Pour certaines opérations nécessaires au fonctionnement de l'abonnement et de l'accès à la plateforme, HelloCSE peut intervenir en qualité de sous-traitant de France Avantages, lorsque les conditions légales de cette qualification sont réunies.

Les responsabilités respectives des intervenants doivent être précisées dans les accords contractuels et documents d'information applicables.

17.5. Droits des personnes

Dans les conditions prévues par la réglementation, les utilisateurs disposent notamment de droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité.

Ils peuvent également introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

17.6. Exercice des droits

Pour les traitements relatifs à leur abonnement, les utilisateurs peuvent contacter France Avantages à l'adresse : club-avantages@bnei.fr

Pour les traitements relatifs aux achats sur la place de marché, ils peuvent contacter HelloCSE selon les modalités indiquées dans sa politique de confidentialité.

17.7. Politique de confidentialité

Les présentes CGU ne se substituent pas aux politiques de confidentialité des intervenants.

Celles-ci précisent notamment les finalités, bases légales, catégories de données, destinataires, durées de conservation et modalités d'exercice des droits.

18.ARTICLE 18 — COOKIES ET TRACEURS

La plateforme peut utiliser des cookies et technologies similaires nécessaires à son fonctionnement, à sa sécurité et aux fonctionnalités demandées.

D'autres traceurs peuvent être utilisés notamment pour la mesure d'audience ou la personnalisation.

Lorsque la réglementation l'exige, leur utilisation est soumise au consentement préalable de l'utilisateur.

L'utilisateur doit pouvoir refuser les traceurs concernés ou retirer son consentement dans les conditions légales applicables.

L'acceptation des présentes CGU ne vaut pas consentement aux cookies non exemptés de consentement.

Des informations complémentaires sont fournies dans la politique de cookies applicable et les outils de gestion des préférences.

19.ARTICLE 19 — PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

19.1. Éléments protégés

Les marques, logos, dénominations, logiciels, interfaces, bases de données, textes, images et autres contenus accessibles sur la plateforme peuvent être protégés par des droits de propriété intellectuelle.

19.2. Titularité

Ces éléments demeurent la propriété de leurs titulaires respectifs, notamment France Avantages, HelloCSE, le BNEI et les partenaires commerciaux.

19.3. Droit d'utilisation

L'utilisateur bénéficie d'une autorisation personnelle, non exclusive et non transférable d'utiliser les fonctionnalités auxquelles il a légitimement accès.

Cette autorisation ne constitue pas un transfert des droits de propriété intellectuelle.

19.4. Restrictions

Toute reproduction, adaptation, distribution, extraction ou exploitation commerciale non autorisée d'éléments protégés est interdite, sous réserve des exceptions prévues par la loi.

20.ARTICLE 20 — DURÉE, MODIFICATION ET FIN D'UTILISATION

20.1. Durée d'application

Les présentes CGU s'appliquent pendant la période d'utilisation de la plateforme.

20.2. Modification

France Avantages peut modifier les présentes CGU notamment pour tenir compte :

- Des évolutions législatives ou réglementaires.
- Des évolutions techniques.
- Des modifications des fonctionnalités.
- Des impératifs de sécurité.
- Des adaptations nécessaires au fonctionnement du service.

20.3. Information

Les modifications substantielles affectant les droits ou obligations des utilisateurs sont portées à leur connaissance dans les conditions prévues par la loi.

Lorsque leur acceptation est nécessaire, elle est recueillie selon des modalités appropriées.

20.4. Fin de l'abonnement

L'expiration, la résiliation ou la rétractation de l'abonnement entraîne la cessation de l'accès aux avantages réservés aux abonnés, sous réserve des dispositions légales et contractuelles applicables.

20.5. Fermeture du compte

L'utilisateur peut demander la fermeture de son compte.

Cette démarche est distincte de la rétractation ou de la résiliation de l'abonnement, lesquelles relèvent des CGV.

La fermeture du compte n'entraîne pas nécessairement l'effacement immédiat de toutes les données lorsque leur conservation est légalement requise.

21. ARTICLE 21 — RÉTRACTATION ET RÉSILIATION DE L'ABONNEMENT

21.1. Distinction entre les contrats

L'abonnement annuel au Club Avantages du BNEI est commercialisé par France Avantages.

Les achats distincts réalisés sur la place de marché sont soumis aux conditions du vendeur concerné.

21.2. Droit de rétractation

Conformément aux articles L.221-18 et suivants du Code de la consommation, l'abonné dispose, en principe, d'un délai de quatorze (14) jours à compter de la conclusion de son contrat d'abonnement pour exercer son droit de rétractation.

Les modalités détaillées d'exercice de ce droit, les conséquences d'un commencement anticipé d'exécution et les conditions de remboursement figurent dans les CGV de France Avantages.

21.3. Modalités d'exercice

L'abonné peut notamment transmettre une déclaration dénuée d'ambiguïté à l'adresse : club-avantages@bnei.fr

Il peut également utiliser le formulaire type de rétractation annexé aux CGV.

Lorsque le contrat a été conclu à distance au moyen d'une interface en ligne, France Avantages met à disposition la fonctionnalité de rétractation en ligne exigée par la réglementation.

21.4. Résiliation

Les conditions de durée, de renouvellement et de résiliation de l'abonnement sont définies dans les CGV applicables.

La résiliation de l'abonnement ne constitue pas, à elle seule, une annulation des achats distincts déjà réalisés auprès de HelloCSE ou d'autres vendeurs.

21.5. Achats sur la place de marché

Les rétractations et demandes de remboursement concernant les produits achetés auprès de HelloCSE sont traitées par HelloCSE conformément aux conditions de vente applicables et aux dispositions légales.

22. ARTICLE 22 — RÉCLAMATIONS ET MÉDIATION DE LA CONSOMMATION

22.1. Réclamations relatives à l'abonnement

Pour toute demande concernant l'abonnement au Club Avantages du BNEI :

France Avantages

Courriel : club-avantages@bnei.fr

Adresse postale : 32 rue Louis Marie de LESCURE – 49300 Cholet

22.2. Réclamations relatives aux achats

Les réclamations concernant les produits et prestations vendus par HelloCSE, notamment les cartes cadeaux et la billetterie, sont adressées à son service client.

Courriel : service-client@hellocse.fr

Téléphone : 04 78 41 41 00

Les prestations directement vendues par d'autres fournisseurs relèvent du service client du vendeur concerné.

22.3. Médiation de la consommation

Conformément aux articles L.611-1 et suivants du Code de la consommation, le consommateur peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation compétent pour tenter de résoudre amiablement un litige l'opposant à France Avantages.

Ce recours intervient dans les conditions légales applicables, notamment après une réclamation écrite préalable auprès de France Avantages.

Médiateur compétent pour France Avantages :

Nom : Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de Justice

Adresse : 49 rue de Ponthieu – 75 008 Paris

Site Internet : www.cm2c.net

Ces coordonnées seront complétées après l'adhésion effective de France Avantages à un dispositif de médiation de la consommation compétent.

Pour les ventes réalisées par HelloCSE ou un autre professionnel, le médiateur compétent est celui du vendeur concerné.

22.4. Droit applicable

Les présentes CGU sont soumises au droit français, sans préjudice des dispositions impératives éventuellement applicables au consommateur.

22.5. Juridictions compétentes

En cas de litige non résolu amiablement, les juridictions compétentes sont déterminées conformément aux règles légales applicables.

Aucune stipulation des présentes CGU ne limite les droits de saisine reconnus aux consommateurs.

23.ARTICLE 23 — DISPOSITIONS FINALES

23.1. Autonomie des clauses

Si une disposition des présentes CGU devait être déclarée nulle ou inapplicable, les autres stipulations demeureraient applicables dans la mesure permise par la loi et sous réserve de l'équilibre général du contrat.

23.2. Absence de renonciation

Le fait pour France Avantages de ne pas exercer immédiatement un droit ne constitue pas, à lui seul, une renonciation définitive à ce droit.

23.3. Documents complémentaires

Les présentes CGU s'articulent avec :

- Les CGV de France Avantages.
- La politique de confidentialité de France Avantages.
- La politique relative aux cookies.
- Les conditions de vente et d'utilisation de HelloCSE applicables aux opérations concernées.
- Les conditions particulières des partenaires et fournisseurs.

23.4. Archivage

France Avantages conserve les versions successives des CGU et les éléments nécessaires à l'établissement des conditions acceptées, conformément à ses obligations légales.

23.5. Entrée en vigueur

Les présentes Conditions générales d'utilisation entrent en vigueur à compter du 12 novembre 2026.

Elles sont accessibles depuis la plateforme et peuvent être consultées avant leur acceptation.

FRANCE AVANTAGES

Club Avantages du BNEI

Service commercialisé par France Avantages

Plateforme et place de marché exploitées par HelloCSE

FIN DES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION